

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE du lundi 24 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-quatre juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Benoît ANQUETIN, Maire.

Étaient présents : Monsieur Daniel ARDANUY MOLENS, Monsieur Patrice DELORRIER, Madame Catherine FINETTI, Monsieur Joël LABOULAIS, Madame Corinne LAROCHELLE, Monsieur Hubert LEFRANÇOIS, Madame Marielle LOUVET, Madame Karine MAUREY, Madame Angéline PIOU.

Étaient absents excusés : Monsieur Éric DARRAS, Monsieur Gaël GIBERT, Monsieur David ROGER, Monsieur Vincent TURPIN, Monsieur Jean VIGREUX.

Monsieur Daniel ARDANUY MOLENS a été nommé secrétaire de séance.

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 13 mai 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) ATTRIBUTION D'UN CADEAU (OU PRIME) DE DÉPART À LA RETRAITE À MADAME CORINNE BREQUIGNY

Après 35 ans d'activité professionnelle à l'école maternelle de notre commune, en qualité d'ATSEM, Madame Corinne BREQUIGNY a souhaité faire valoir ses droits à la retraite.

Pour souligner cet événement, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, de procéder à l'attribution d'une prime (ou cadeau) à cette personne. Afin d'être cohérent avec un précédent départ d'agent territorial temps plein, Monsieur le Maire évoque la somme de 800 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de versement d'une prime de 800 €.

3°) TARIFS POUR LA FÊTE DU VILLAGE du samedi 29 juin 2019

Initialement, les prestations onéreuses de vente de boissons devaient être assurées par le personnel communal.

Il est apparu qu'une association locale disposait des équipements idoines et des bénévoles pour faire fonctionner cette espace de convivialité.

De ce fait, il n'est plus nécessaire de délibérer sur ce point.

4°) TARIF DE LA PÊCHE À LA TRUITE DE LA FÊTE DU VILLAGE 2019

La délibération concernant ce tarif a déjà été prise lors d'un précédent conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- **Armada 2019 :**

Une édition particulièrement réussie.

Le nombre et la qualité des bateaux exposés, les bonnes conditions météorologiques, les concerts et les feux d'artifice quotidiens et les nombreux stands d'animation y ont contribué à cette réussite.

La balade en bateau proposée en soirée avec le feu d'artifice a été très appréciée par les Saint Aubinois présents à l'événement.

Les invitations (valable pour 2 personnes) aux membres de cette assemblée du samedi 15 juin 2019 à 19h au 108 Métropole, ont été également appréciées.

- **Fibre optique :**

L'inauguration officielle de la mise en service de la fibre optique s'est déroulée le jeudi 20 juin 2019 à 14h30 devant l'armoire de distribution principale du centre bourg.

Une réunion d'information ouverte aux habitants s'est tenue salle Vaumouse, le même jour à 18h30, pour évoquer les modalités et les conditions de raccordement.

- **Voirie :**

Les travaux de la R.D.7 sont en cours d'achèvement. La pose des panneaux de signalisation mettra un terme à cette opération.

- **Piste cyclable Saint-Léger-du-Bourg-Denis / Saint-Aubin :**

La "voie verte" est ouverte à la circulation depuis quelques jours.

Certains travaux sont reportés à l'automne comme les plantations dans la noue séparative, et la pose des panneaux routiers définitifs.

La Métropole Rouen Normandie assistée des élus locaux étudie l'installation d'équipements supplémentaires, tel que des bacs-jardinières, bancs, barrières, ...

Dorénavant, le prolongement de cette piste cyclable devient une évidence.

- **Fête du village :**

Cette année, la fête du village aura lieu le samedi 29 juin.

Monsieur le Maire souligne l'importance de l'investissement personnel à engager pour assurer la réussite de ces festivités. La présence des membres de cette assemblée est souhaitée.

- **Affaires scolaires :**

Une information qui intéresse nos écoliers en fin de cycle.

La fermeture d'une classe de 5^{ème} rend difficile l'inscription des enfants au collège Jean-Jacques ROUSSEAU. Certains cas de refus ont été relevés.

Au groupe scolaire "L'eau vive", arrivée en septembre prochain d'une nouvelle enseignante, pour la classe de CP / CE1.

Classes déportées, voyages scolaires, fruits au goûter, permis piétons sont au programme pour l'année 2019 / 2020.

Le projet fédérateur de cette année portera sur la réalisation d'une fresque murale par les élèves avec l'aide de notre artiste local, Jean SINAN.

La kermesse des écoles s'est déroulée samedi dernier 22 juin 2019 au sein de l'établissement.

- **Travaux et maintenance :**

Remplacement et rénovation du faux-plafond, rafraichissement et mise en peinture des murs et portes, installation de nouveaux luminaires de la salle et de la scène, pose de nouveaux équipements de sonorisation vont débuter en septembre, salle Vaumousse, au centre culturel Saint-Romain.

Espace Renée MORICEAU, se sont les menuiseries extérieures qui vont être remplacées sur toutes les façades de ce bâtiment. Les nouvelles fenêtres sont en aluminium laqué, dotées de vitrage performant sur les plans thermique et intrusion et équipées de volets roulants motorisés.

Le site Internet de notre Commune a fait l'objet de nombreuses attaques de piratage. Il est dorénavant remis à jour et a été reconfiguré en interne.

- **Culture et animations :**

Cette 6^{ème} édition des Olympiades a battu tous les records. Au cours d'un très bel après-midi, plus de 70 équipes ont concourues dans une ambiance festive.

Les écoliers ont mené à bien le projet de la Maison des Insectes. Si la "caisse" a été réalisée par une entreprise de menuiserie de la Neuville Chant d'Oisel, c'est à partir des idées et des plans des enfants qu'elle a été construite et aménagée.

Centre de Loisirs juillet 2019 : Les inscriptions reçues sont très nombreuses et deux semaines sur quatre sont déjà presque au complet.

- **Calendrier :**

- le samedi 22 juin 2019 : Kermesse des écoles,
- le samedi 29 juin 2019 : Fête du village,
- le mardi 02 juillet 2019 : Concert de l'Atelier musical,
- le samedi 14 septembre 2019 : Forum des associations,
- le samedi 14 septembre 2019 : Rendez-vous aux jardins,
- le lundi 21 octobre 2019 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Le Maire,
Benoît ANQUETIN

Les Conseillers,